

PREMIÈRES INFORMATIONS

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés ou plus AU QUATRIÈME TRIMESTRE 1995

Résultats provisoires

Dans les grands établissements (50 salariés ou plus) du secteur privé, le solde entre les recrutements et les sorties avait été positif du quatrième trimestre 1994 au deuxième trimestre 1995, ce qui ne s'était pas produit pendant les trois années précédentes. Au troisième trimestre 1995, la forte contraction des flux de main-d'oeuvre s'était traduite par un solde négatif. Au quatrième trimestre, le solde redevient positif (+ 0,1 %). La reprise des entrées est essentiellement le fait d'une hausse des embauches sur contrat à durée déterminée dans les secteurs du tertiaire. L'augmentation des sorties est plus faible. Elle concerne principalement la construction, secteur qui connaît une évolution de l'emploi défavorable depuis un an.

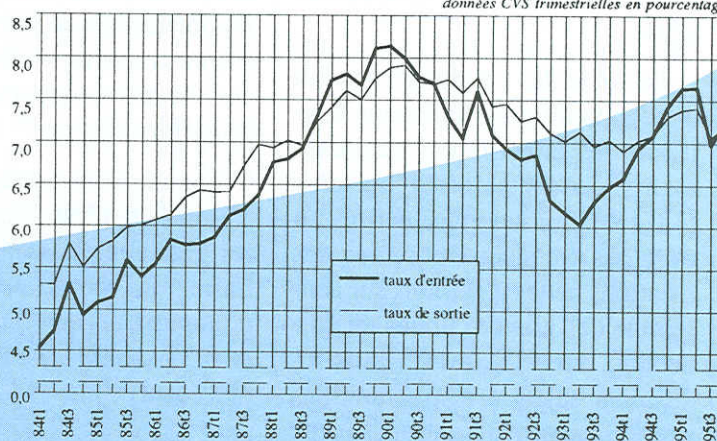
Hausse simultanée des entrées et sorties de salariés dans les grands établissements

Au quatrième trimestre 1995, le taux moyen d'entrée (1) dans les établissements de 50 salariés ou plus est, en données corrigées des variations saisonnières, de 7,3% contre 7,0% au trimestre précédent.

(1) Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. de sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié total de début de trimestre.

Mouvements de main-d'oeuvre
dans les établissements de 50 salariés ou plus

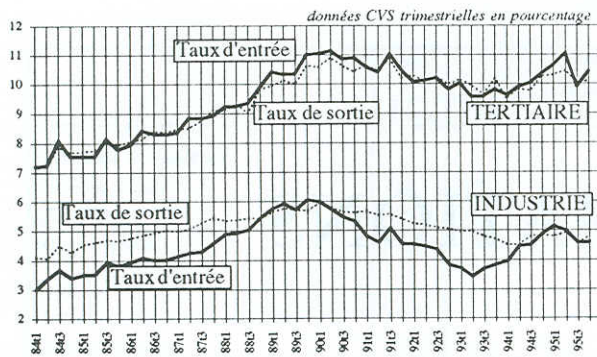
données CVS trimestrielles en pourcentage



Champ : secteur privé non agricole.
Source : DMMO (DARES, INSEE)

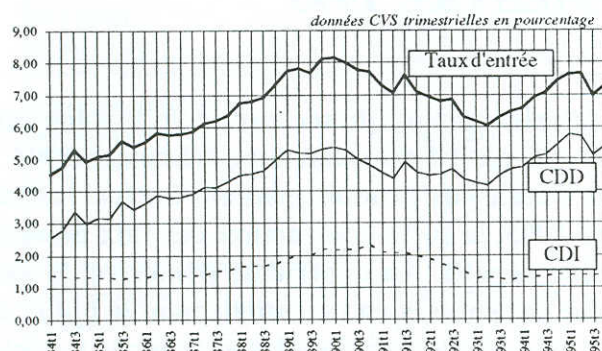


Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus de l'industrie et du tertiaire



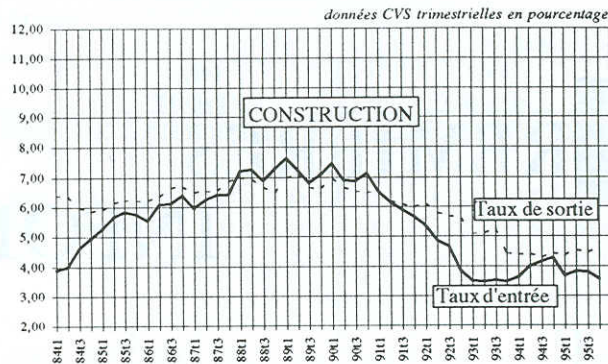
Source : DMMO (DARES, INSEE)

Taux d'entrée pour l'ensemble des établissements de 50 salariés ou plus



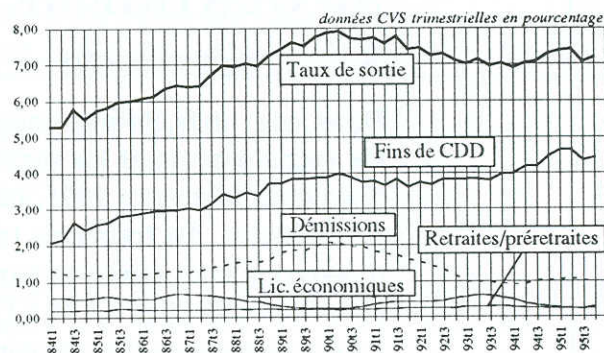
Champ : secteur privé non agricole.
Source : DMMO (DARES, INSEE)

Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus de la construction



Source : DMMO (DARES, INSEE)

Taux de sortie pour l'ensemble des établissements de 50 salariés ou plus



Champ : secteur privé non agricole.
Source : DMMO (DARES, INSEE)

La hausse des taux de sortie est moins importante : 7,2% au quatrième trimestre contre 7,1% au troisième.

Le solde des entrées/sorties fait donc apparaître une légère augmentation des effectifs des établissements de 50 salariés ou plus (+ 0,1%). Sur la longue période, il n'est pas fréquent d'observer des créations nettes d'emplois sur l'ensemble des grandes unités de production. En effet, les secteurs industriels sujets à restructurations sont fortement représentés dans cette catégorie. D'ailleurs, le solde est plus important (+ 0,4 %) pour les établissements de 10 à 49 salariés.

Reprise des entrées sur contrat à durée déterminée dans le tertiaire

Dans tous les secteurs, le volume d'embauches sur contrat à durée

indéterminée reste comparable à celui du troisième trimestre. Par contre, les entrées sur contrat à durée déterminée augmentent au quatrième trimestre, représentant 5,4% des effectifs salariés contre 5,1% au troisième trimestre.

Toutefois, la reprise de ce type d'embauches n'est effective que dans les grands établissements du tertiaire, qui deviennent créateurs d'emplois au quatrième trimestre (+ 0,3% contre - 0,1% au trimestre précédent).

Dégradation accentuée dans le secteur de la construction

Les grands établissements industriels avaient - chose inhabituelle - créé des emplois au premier semestre. Après une stabilisation au troisième trimestre, ils en suppriment en fin d'année. Pourtant les principales composantes des sorties (dé-

missions, licenciements) affichent la même stabilité que les entrées, cependant que les sorties pour fins de contrat à durée déterminée diminuent légèrement. C'est en définitive l'accroissement des départs en retraite/préretaire et des transferts entre établissements de la même entreprise qui expliquent le léger accroissement des taux de sortie.

Dans les grands établissements de la construction, l'évolution de l'emploi reste très défavorable. Ralentissement des embauches sur contrat à durée déterminée, hausse des sorties pour fins de contrat à durée déterminée et des licenciements économiques y concourent. Par ailleurs, comme dans l'industrie, les départs en retraite/préretaire se font plus nombreux.

Catherine JAULENT
(DARES).

